

Pour mardi 3 décembre 2024 : terminez la lecture du texte, cherchez le vocabulaire inconnu et relevez les informations essentielles en vue de préparer un exposé oral (nous le ferons ensemble, en cours)

Entraînement guidé pour l'exposé oral à partir du texte :

« La préservation de la diversité linguistique à l'heure de la mondialisation »

- Une introduction, qui correspond à la présentation du ou des texte(s) → titre, auteur, source, date et l'annonce du sujet traité, de la thématique.

Exemple : Cette recherche, intitulée « La préservation de la diversité linguistique à l'heure de la mondialisation », confiée par le ministère de la Culture québécois à Monsieur Bernier, professeur dans une Faculté de Droit française, aborde l'importance de protéger la diversité linguistique face aux défis posés par la mondialisation.

Nous n'avons pas d'indications concernant la source et la date de publication.

- Un développement qui présente en détail le sujet dont il est question, le point de vue, la position de l'auteur ou des auteurs ; votre opinion, votre réflexion personnelle (exemples pertinents).

Les idées essentielles du texte :

1. *Le rôle de la langue dans la culture : La langue est un élément clé de la culture, et sa préservation, sa protection, sa sauvegarde / ... et la défendre est indispensable, capitale, essentielles, nécessaire, primordiale, vitale pour maintenir, entretenir la diversité culturelle. Toutefois, Cependant, Pourtant, la mondialisation a tendance à favoriser les langues dominantes, mettant en péril, en danger les langues minoritaires.*
2. *La mondialisation et ses effets sur la diversité linguistique : La mondialisation (économique), via les accords commerciaux internationaux, prive souvent les politiques culturelles et linguistiques de leur priorité. Ces accords privilégient les considérations économiques et peuvent entraîner, provoquer, causer, engendrer, occasionner la marginalisation (mise à l'écart [mettre à l'écart, mettre de côté ; tendre à exclure], « la stigmatisation ») des langues minoritaires.*
3. *Les droits linguistiques dans les instruments internationaux : Les efforts pour protéger la diversité linguistique se sont d'abord concentrés sur la lutte contre la discrimination fondée sur la langue et la reconnaissance des droits des minorités linguistiques. Le texte mentionne des principes internationaux comme ceux énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui interdisent la discrimination fondée, basée sur la langue.*

Pour jeudi 5 décembre, complétez les parties suivantes (les dernières idées essentielles du texte)

4. *Le principe de non-discrimination*
5. *Les droits des minorités linguistiques*
6. *Les instruments internationaux spécifiques*